

Règlement local de publicité intercommunal

Grand Lac Communauté d'Agglomération

Plan de zonage Motz Tome 2.2 – Zonage

Document arrêté en conseil communautaire le 25 mars 2025



0 0,2 0,4 km

Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2023
Réseau routier et ferré : Bd Topo - IGN © 2023

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 03/06/2025



Légende

Zonage

- ZP1a : secteurs patrimoniaux et paysagers en agglomération hors Aix-les-Bains
- ZP2 : secteurs à dominante résidentielle
- Hors agglomération
- Voirie
- Parcelle
- Bâti
- Commune